



Comité de Quartier Saint-Pée

Compte-rendu de la réunion du 10 juin 2026

La réunion débute à 20 heures et se déroule en présence de :

Flora LAPERNE : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartier

Jean-Michel IDOIBE : Vice-président de la commission Démocratie Participative

Sonia CAMPAGNE : Éluée référente du quartier

Claudine OSCAMOU : Correspondante du quartier (en remplacement de Dany PEREZ)

Dany PEREZ : Correspondante du quartier (absente – excusée)

Dominique QUÉHEILLE : Éluée référente du quartier (absente – excusée)

Adresses mails :

f-laperne@oloron-ste-marie.fr

jm-idoibe @oloron-ste-marie.fr

s-campagne@oloron-ste-marie.fr

d-queheille@oloron-ste-marie.fr

1) Questions

Point 1 : Chemin des Charrois – Chemin de Bascou

a) Un lampadaire est défectueux : il s'arrête au moindre mouvement sur la route et ne se rallume pas. Ce problème a déjà été signalé.

Réponse : Les électriciens sont passés le vendredi 12 juin : le dépannage a été effectué.

b) Le fauchage n'a pas été effectué (Chemin des Charrois et Impasse de Gouloure).

Réponse : Compte-tenu de l'alerte sécheresse, la tournée de l'épareuse a été suspendue. Les services techniques interviendront dès que possible.

Point 2 : Ancienne école

a) Une table de pique-nique a été demandée pour la cour de l'école, et souhaitée pour l'inauguration prévue le 18 juillet 2026.

Réponse : La table a été installée en amont de l'inauguration.

b) Certains joueurs de basket et de foot ont jugé l'utilisation des paniers et des cages périlleuse, situés trop près des fenêtres de la maison voisine.

Réponse : Le terrain se trouve à l'emplacement du précédent et ne peut être modifié.

Point 4 : Route du pont de Gouat

Demande de mise en sécurité et limitation de la vitesse. Ces aménagements ont été demandés plusieurs fois déjà par les riverains.

Réponse : Le service voirie est intervenu le 15 juin, a reconstitué les 3 plots du rétrécissement à la sortie de St-Pée avec des quilles scellées, et a effectué un traçage au sol.

Point 5 : Chemin des Charrois / Route du pont de Gouat

Un passage piéton a été demandé pour ce carrefour, devant la propriété Sartolou.

Réponse : Merci de contacter les services techniques afin d'apporter plus de précisions.

Point 6: La Mielle

Les arbres plantés le long de la Mielle sont plus hauts que la hauteur prévue (1m50).

Réponse : Les services techniques de la Ville ont adressé un courrier au SMGOAO.

Point 7 : Chemin du Saliga

L'entretien de ce chemin est nécessaire.

Réponse : Une intervention est prévue.

Point 8 : Parcours santé

Des panneaux ont été demandés afin de réglementer la présence des chiens errants sur le chemin des bois, après le parcours santé.

Réponse : Les panneaux ont été installés par la Ville (à plusieurs reprises car arrachés plusieurs fois).

Pour information, le chemin a été entièrement restauré.

Point 9 : Suvention

Pourquoi la Ville d'Oloron Sainte-Marie ne subventionne-t-elle pas l'ADELFA (Association Départementale d'Étude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques). On entend par là la grêle

et ses dégâts et on sait que la Ville possède bon nombre de bâtiments communaux.

Réponse : La Ville a accordé une subvention exceptionnelle à cette association le 26 juin dernier, votée lors du dernier conseil municipal.

Point 10 : Route de Barétous

Le caniveau et le trottoir le long de chez LARROUDÉ ne sont pas entretenus, avec notamment la présence d'un gros trou au début du chemin et une grille cassée. Le chemin est très abîmé.

Réponse : Les services voirie et assainissement de la Ville vont intervenir prochainement.

Point 11 : Impasse de Mirande

Peut-on demander à la Police Municipale de prendre contact avec le propriétaire des haies non entretenues ? Malgré plusieurs courriers adressés au propriétaire par la Ville, la situation reste inchangée.

Réponse : Le chef de la Police Municipale s'est rendu sur place et a pu rencontrer le propriétaire concerné, qui s'est engagé à procéder au nettoyage dans un délai de 3 semaines. Dès le lendemain, les agents de la Police Municipale ont constaté que les opérations de nettoyage avaient débuté.

Point 12 : Église

Où en est-on du panneau à refaire à l'entrée de l'église ?

Réponse : Le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion.

2) Information

Le dossier pour la réfection du toit de l'église est toujours en négociation avec les propriétaires dont le terrain a été demandé pour mise à disposition le temps des travaux (servitude de tour d'échelle). Ce dossier est pris en charge par le service juridique de la Ville.

La prochaine réunion du comité de quartier aura lieu le mercredi 9 septembre à 20h à l'ancienne école.